



COMITE DEPARTEMENTAL des YVELINES

de TIR à L'ARC

*Spécial Jeunes Départemental*



**Dimanche 14 mars 2010 à HOUILLES**

**LIEU :** Gymnase Jean Guimier à l'angle des rues Condorcet et Thiers 78 800 HOUILLES  
(Parcours fléché)

<b>Les horaires</b>		
<b>1<sup>er</sup> départ : 08 h 45</b>	<b>2<sup>ème</sup> départ : 11 h 00</b>	<b>3<sup>ème</sup> départ : 13 h 15</b>
Ouverture du greffe 1 heure avant les tirs	Inspection du matériel 15 min avant le départ des tirs	
<b>La phase finale (en round) vers 15 h 30</b>		
Remise des récompenses vers 17 h 30		
Aux 3 premiers de chaque niveau	*	Au club le plus représenté
<b>Les 5 premiers de chaque niveau pourront participer le samedi 27 mars 2010 à une journée d'entraînement – en vue d'une qualification pour la Finale Régionale qui aura lieu le 11 avril 2009.</b>		

### Inscriptions gratuites :

Merci de les envoyer par courrier électronique et les confirmer à l'aide du bordereau ci-joint au plus tard le mercredi 10 mars 2010 à :

**Pierre CHEYMOL – 50 rue Diderot – 78800 Houilles**

Tél : 01.39.57.05.31 – Portable : 06 85 11 04 61 Courriel (e-mail) : [pierre.cheymol@orange.fr](mailto:pierre.cheymol@orange.fr)

**ATTENTION :** l'inscription étant gratuite, et les places limitées, toute personne ayant réservé qui ne se présentera pas à l'heure convenue, une inscription de 7 € sera réclamée à la compagnie dont il est membre.

### N'oubliez pas, au greffe seront obligatoires :

- 1) Le passeport, un certificat médical et la licence pour la saison **2009 - 2010**
- 2) L'attestation de niveau : Un jeune qui se présente sans justificatif de niveau, tire obligatoirement dans la catégorie « expert » sur un blason de 40.

Tir à 15 mètres pour toutes catégories Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors mixtes fille et garçon.

**Règlement utilisé est celui du « Spécial Jeunes Ile de France »**

Les arcs classiques et à poulies (avec **10 réduits**) seront classés ensemble dans chacun des niveaux.

## **Une tenue blanche ou de club**

**CDY – CTA ASMB** Route de Trappes – 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 06.89.06.41.72 - Adresse Internet : [archers78@free.fr](mailto:archers78@free.fr)

SIREN = 449 818 160

Partenaires institutionnels : Conseil Général 78 et D.D.J.S.-78





COMITE DEPARTEMENTAL des YVELINES  
de TIR à L'ARC  
*Spécial Jeunes Départemental*



**Règlement « Spécial Jeunes IDF »**

Le concours du « Spécial Jeunes » est ouvert aux catégories allant de benjamin à junior.  
A l'exception des catégories « cadets à juniors » ayant un niveau de plus de 500 points en compétition officielle pour la salle.

Le tir se fait à une distance de 15 mètres sur des blasons adaptés à chacun des niveaux.

Le temps de tir est de deux minutes par volée de trois flèches.

**Niveaux** : sont ceux appliqués dans le « Spécial Jeune » fédéral à l'exception des niveaux « Expert ».

Niveau	Expert	As	1	2	3
Flèche correspondante	Rouge	bleue	noire	blanche	sans
Blason	40 cm	40 cm	60 cm	80 cm	122 cm à 15m Ou 80 cm à 10m

Un jeune pour son premier tir est classé dans le niveau correspondant à son niveau de flèche (voir tableau).

**Tout jeune sans justificatif de niveau sera par la suite classé en niveau : "Expert".**

*La rencontre débute par une phase qualificative :*

Un tir de 12 volées (ou 2 x 6 volées) de 3 flèches. A l'issue de laquelle une phase finale par « rounds ou poules » est organisée. Les huit archers de chaque niveau participeront à la phase finale.

*En phase finale :*

Chaque round se déroule en 4 volées de 3 flèches. L'archer est classé suivant sa place dans la dernière phase où il a tiré. Pour les arcs à poulies, le dix "réduit" est appliqué.

**Départage des égalités :**

Pour la phase qualificative : au nombre de 10 puis de 9.

Pendant la phase finale : selon le règlement de la « flèche de barrage ».

**Pour information : Comment changer de niveau (évaluer)**

Archer de niveau	Score pour changer de niveau en concours « Spécial jeunes »	Flèche à obtenir pour monter de niveau	En concours qualificatif 2 x 18 m l'estimation de niveau est la suivante : les blasons de 60 / 40
3 (sans)	240	2 (blanche)	190 / 150
2 (blanche)	220	1 (noire)	290 / 230
1 (noire)	200	As (bleue)	390 / 300
As (bleue)	180	Expert (rouge)	480 / 360

CDY – CTA ASMB Route de Trappes – 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 06.89.06.41.72 - Adresse Internet : [archers78@free.fr](mailto:archers78@free.fr)

SIREN = 449 818 160

Partenaires institutionnels : Conseil Général 78 et D.D.J.S.-78

